

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 11 SEPTEMBRE 2025

L'ENS Louis-Lumière renforce ses dispositifs de prévention et de lutte contre les Violences sexistes, sexuelles, le harcèlement moral et sexuel, et les discriminations (VSSHD).

L'École nationale supérieure Louis-Lumière est investie depuis plusieurs années dans la prévention et la lutte contre les VSSHD. Elle agit à la fois pour informer et sensibiliser au sein de l'établissement et pour préparer au mieux les étudiants à intégrer des secteurs professionnels où ces enjeux appellent une vigilance particulière. Pour continuer d'améliorer les outils et les dispositifs devant garantir un environnement d'apprentissage et de travail serein, l'établissement renforce ses dispositifs à la rentrée universitaire 2025/2026. Ces mesures s'inscrivent dans les priorités de la politique ministérielle notamment dans le cadre du plan de formation et de sensibilisation massif de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un groupe de travail constitué de membres des équipes administratives, pédagogiques ainsi que de la communauté étudiante a œuvré pour mettre à jour la « Charte en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement moral ou sexuel et les discriminations à l'ENS Louis-Lumière » et mettre en place de nouvelles procédures de signalement. Ces éléments ont reçu un avis favorable du Comité Social d'administration le 9 juillet 2025 et ont été votés à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 17 juillet 2025.

Une cellule d'écoute interne a été mise en place, constituée de deux personnes ainsi qu'un système de formulaire de signalement dématérialisée.

Au printemps 2025, les équipes pédagogiques et administratives ont suivi une formation visant à sensibiliser les personnels à ces sujets et à leur fournir les outils nécessaires pour réagir de manière adaptée selon les situations. Par ailleurs, les étudiantes et étudiants bénéficient d'une formation d'un jour et demi dès leur arrivée dans l'établissement, puis d'une nouvelle journée de formation en dernière année afin de consolider leurs connaissances avant leur entrée dans le monde du travail.

Les supports de communication interne ont été consolidés (flyers, affichette, site intranet dédié) pour veiller à ce que toutes les personnes de l'École soient informées des outils à leur disposition.

En complément, toute personne intervenant dans l'établissement s'engage à respecter la charte. Une vidéo de sensibilisation aux bonnes pratiques a également été mise en place pour la rentrée septembre 2025, destinée à être envoyée aux intervenants extérieurs ponctuels. L'objectif de cette courte vidéo est de favoriser la prise de conscience sur des comportements non-intentionnels mais pouvant être perçus comme des comportements offensants.

L'ENS Louis-lumière s'attache à améliorer en continu ses dispositifs afin de garantir à ses personnels et étudiants un environnement de travail et d'apprentissage serein. L'École prépare aussi ses étudiantes et étudiants à leur insertion professionnelle en leur donnant les informations et outils nécessaires pour réagir de manière adaptée aux situations et de construire des relations de travail positives dans les secteurs du cinéma, de la photographie et du son.

La direction de l'ENS Louis-Lumière

CONTACT PRESSE

Emeric Sallon

06 51 72 26 19

e.sallon@ens-louis-lumiere.fr

À PROPOS DE L'ENS LOUIS-LUMIERE

Créée en 1926 sous l'impulsion de personnalités comme Louis Lumière ou Léon Gaumont, pionnière des écoles de cinéma et de photographie, l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière est établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur, sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, située au cœur de la Cité du Cinéma à Saint-Denis. L'École propose une formation initiale professionnalisante. Elle recrute à Bac+2 par voie de concours et dispense un enseignement dans le cadre de trois Masters – Cinéma, Photographie, Son. Elle participe à des projets de recherche et dispense des cours en formation professionnelle continue et ouvre des formations en alternance dans le cadre du dispositif « La Grande Fabrique de l'image » de France 2030.